

Affaire C-313/23

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

22 mai 2023

Juridiction de renvoi :

Sofiyski rayonen sad (Bulgarie)

Date de la décision de renvoi :

22 mai 2023

Partie demanderesse :

Inspektorat kam Visshia sadeben savet

Les faits ainsi que la motivation correspondent, pour l'essentiel, à ceux de l'affaire C-332/23 ; les questions posées à titre préjudiciel sont identiques dans les deux affaires.